

**Conseil du Centre**

82<sup>e</sup> session, Genève, 25 octobre 2019

**CC 82/7/a**

---

**POUR INFORMATION**

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Comité de la formation syndicale**

---

38<sup>e</sup> réunion du Comité de la formation syndicale, Turin, 20-21 mai 2019

**Membres présents:**

Mme Silvana Cappuccio (Présidente du groupe des travailleurs)

Mme Eulogia Familia (membre du groupe des travailleurs)

Mme Maria Fernanda Carvalho Francisco (membre du groupe des travailleurs)

Mme Annette Chipeleme (membre du groupe des travailleurs)

Mme Toni Moore (membre du groupe des travailleurs)

Mme Raquel González (Secrétaire du groupe des travailleurs)

Mme Maite Llanos (assistante de la Secrétaire du groupe des travailleurs)

Mme Maria Helena André (Directrice d'ACTRAV-Genève)

M. Enrico Cairola (ACTRAV-Genève)

M. Yanguo Liu (Directeur du Centre de Turin)

M. Andreas Klemmer (Directeur de la formation du Centre de Turin)

M. Harry Cunningham, chef d'ACTRAV-Turin (Secrétaire du Comité de la formation syndicale)

---

## Conclusions et recommandations

- Le Comité adopte le rapport sur les activités de formation syndicale réalisées en 2018 et félicite l'équipe d'ACTRAV-Turin pour la mise en œuvre d'une gamme complète d'activités de formation.
- Le Comité prend note du succès rencontré par le Programme pour attirer un large éventail d'experts en éducation pour soutenir l'expérience de formation et recommande de renforcer les partenariats avec les établissements d'enseignement formels et de faire appel à des experts syndicaux pour les activités de formation.
- Le Comité se félicite du travail accompli dans l'élaboration d'approches systématiques de la formation. Par exemple, l'approche modulaire utilisée dans toutes les activités régionales et interrégionales sur l'avenir du travail, l'utilisation d'évaluations avant et après le cours conçues pour déterminer le niveau de progrès des participants aux activités de formation ainsi que la tenue d'une liste d'experts et de spécialistes compétents permettent d'aborder une large gamme de sujets.
- Le Comité réitère l'importance de veiller à ce que les normes internationales du travail soient intégrées dans toutes les activités de formation et à ce que la Déclaration sur les entreprises multinationales soit systématiquement abordée dans les activités de formation sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.
- Le Comité se félicite des mesures prises pour s'assurer que les participants sont encouragés à développer leur apprentissage à l'aide d'une large gamme d'outils et de techniques adaptés à leurs besoins. Cela se voit dans le niveau accru de satisfaction manifesté par les participants dans les évaluations de fin d'activité. Le Comité se félicite également de la satisfaction accrue des participants quant à la qualité des ressources et du matériel didactiques. Une banque de documents accessibles et mis à jour, liés à des thèmes spécifiques à l'OIT, que les participants pourraient utiliser dans les activités post-formation, devrait être développée en 2020.
- Le Comité se félicite de l'investissement et du soutien apportés par ACTRAV-Genève à ACTRAV-Turin et appelle la Direction du Centre à renforcer son soutien financier au Programme.
- Le Comité remercie le Directeur du Centre de faire d'ACTRAV-Turin une priorité pour l'action du Centre. Le Comité réitère l'importance d'assurer la viabilité financière du Programme. Le Comité insiste avec la plus grande fermeté sur le fait que le Programme des activités pour les travailleurs ne peut pas continuer à être financé de manière précaire en s'appuyant en partie sur la génération d'un excédent imprévisible.
- Dans la poursuite des objectifs fixés dans le Plan stratégique du Centre, le Comité souligne l'importance de mettre l'accent sur le développement des capacités des mandants, et des travailleurs en particulier.
- Le Comité recommande que le Programme continue de viser les jeunes travailleurs dans le cadre d'activités de formation spécifiques. En général, le Programme devrait continuer à viser les dirigeants syndicaux de moins de 45 ans, avec un certain degré de flexibilité pour accepter les participants plus âgés lorsque le type d'activités l'exige.
- Le Comité se félicite des progrès accomplis dans la réalisation d'un équilibre de genre au sein du Programme, tout en recommandant d'en faire davantage dans le cas de l'Afrique et des États arabes pour atteindre des taux comparables dans les activités de formation dans toutes les régions.
- Le Comité recommande de poursuivre les travaux avec les groupes moins représentés, tels que les syndicats d'Afrique lusophone, afin d'assurer leur participation effective aux activités de formation.
- Le Comité recommande également de s'engager plus avant avec le Secrétariat du Groupe des travailleurs, en particulier en ce qui concerne les académies mondiales des travailleurs.
- Le Comité est une fois de plus extrêmement déçu par la faible participation des travailleurs aux autres académies du Centre en 2018, et ce malgré le travail accompli par l'équipe d'ACTRAV-Turin. Le Comité rappelle à la haute Direction que le Centre doit

---

assurer une participation équilibrée et appropriée des mandants tripartites à toutes les académies.

- Le Comité recommande au Directeur d'envisager d'étendre les services d'accueil de nourrissons offerts aux les participants aux activités du Centre.
- Le Comité se félicite des exemples de partenariats avec les organisations de travailleurs énumérés dans le rapport 2018 et recommande d'identifier davantage les bonnes pratiques en fournissant des exemples supplémentaires de collaboration avec les organisations partenaires régionales.

### **Approche axée sur les résultats et l'impact**

- Le Comité appuie les stratégies de formation pour l'apprentissage à distance et mixte et recommande l'utilisation de l'apprentissage mixte pour les activités de base et régionales. Le Comité recommande de maintenir un équilibre approprié entre les modalités d'apprentissage en ligne et présentielle.
- Le Comité recommande d'utiliser les modalités d'apprentissage en ligne lorsque les technologies nécessaires sont disponibles. Le Comité demande que la fracture numérique soit prise en compte lors de l'élaboration des plans d'études et de l'élaboration des processus d'apprentissage afin de promouvoir l'apprentissage inclusif. Le Comité approuve l'approche adoptée pour mettre en œuvre le projet sur le développement des jeunes dirigeantes syndicales. Le Comité souligne en outre la valeur ajoutée d'une collaboration accrue entre ACTRAV-Turin et les partenaires extérieurs spécialisés dans l'égalité des genres pour la mise en œuvre du projet. Des structures d'accueil devraient être prévues pour les enfants dont la mère participe à une activité.
- Le Comité approuve les propositions visant à entreprendre une analyse des besoins en formation, ainsi qu'à développer une évaluation de l'impact pour certaines activités de formation, et recommande que les deux propositions soient liées stratégiquement. Le Comité recommande que les deux initiatives soient mises en œuvre au cours de la période à venir, en consultation avec le Secrétariat du groupe des travailleurs.

### **Plan de travail d'ACTRAV-Turin pour 2019 et 2020**

- Le Comité soutient le plan de travail d'ACTRAV-Turin pour 2019 et se réjouit d'avance de la pleine exécution du programme.
- Le Comité approuve le projet de programme de base pour 2020.
- Le Comité recommande l'inclusion de la transition juste et du changement climatique en tant que sujets à traiter dans le programme pour 2021.